

N°65

02 /// ÉDITO

Passage de témoin

02 /// EN BREF

Les batteries au lithium:
un danger potentiel important

03 /// FORMATION

JSP vaudois:
nouvelles perspectives

04 /// POINT FORT

Morges, un an plus tard

06 /// INFRASTRUCTURES

Projet Rama III,
une nouvelle dimension

07 /// EN BREF

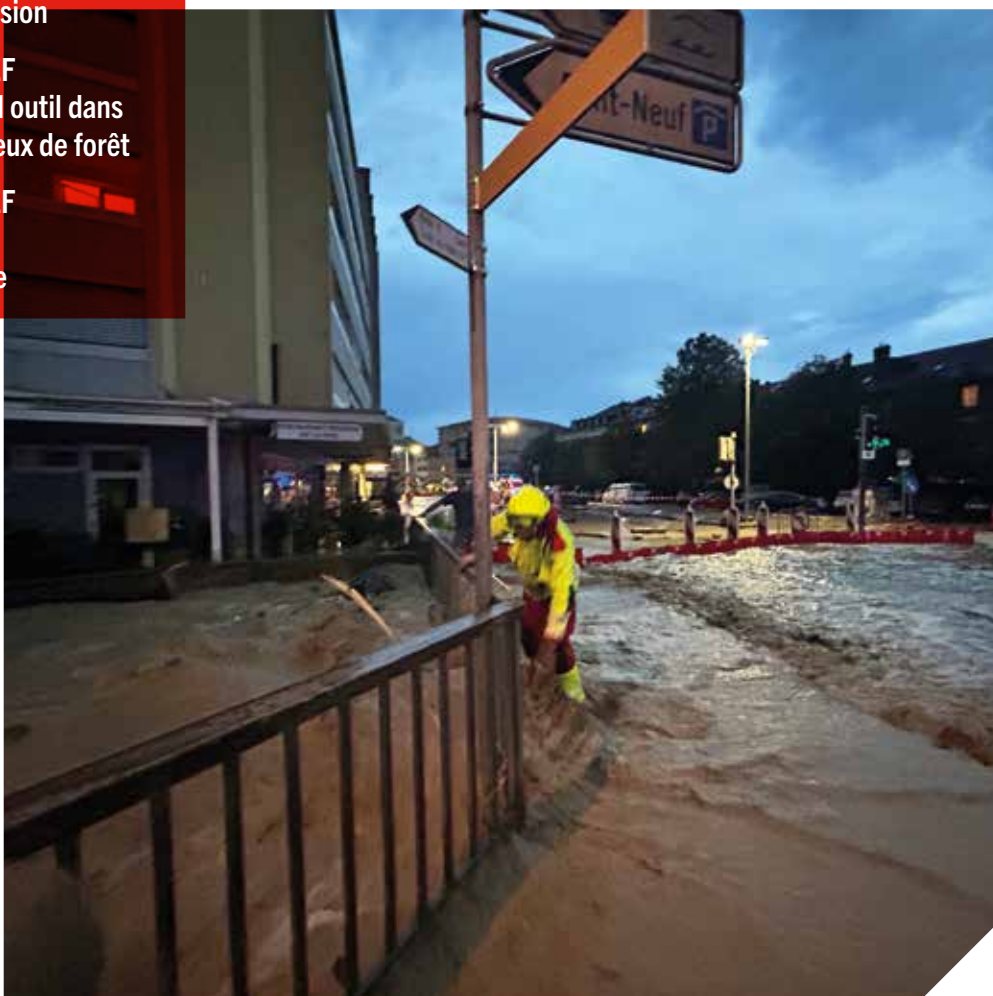
Le CCFM, un nouvel outil dans
la lutte contre les feux de forêt

08 /// EN BREF

ProSDIS AD2:
une équipe engagée

INTEMPÉRIES

MORGES, UN AN PLUS TARD



Passage de témoin

Chères lectrices, chers lecteurs, permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma vive gratitude à Laurent Fankhauser pour avoir su créer les conditions propices à une transition harmonieuse. Je lui adresse tous mes vœux de bonheur pour une retraite pleinement méritée, ainsi qu'à ses proches.

C'est avec humilité et enthousiasme que je m'adresse à vous pour la première fois, afin de nourrir ce lien précieux avec vous, public averti et engagé du domaine de la défense incendie et du secours.

Dans un contexte marqué par l'évolution de notre environnement et par la complexité croissante des risques, nous sommes collectivement appelés à faire preuve d'une solidarité renforcée, d'une résilience accrue et d'une agilité managériale.

Ce numéro de SDIS Actu illustre avec justesse le dynamisme de notre organisation. Il revient notamment sur les enseignements tirés de l'événement météo extrême ayant touché la région de Morges l'an passé. Il met également en lumière plusieurs projets structurants, tels que l'intégration des JSP au sein des SDIS, l'extension du plateau technique de la Rama, la mise en service du premier camion feux de forêt, le développement de ProSDIS AD2, ainsi que les enjeux liés aux batteries au lithium.

Je vous souhaite une lecture des plus enrichissantes et tiens à exprimer ma reconnaissance sincère à l'ensemble de mes collaborateurs-trices, aux intervenant-e-s vaudois-e-s, ainsi qu'à l'équipe de rédaction, de leur engagement sans faille et leur précieuse contribution.

Au plaisir de vous rencontrer.

FRÉDÉRIC PILLOUD
Directeur DDIS

IMPRESSUM

Éditeur: ECA - Frédéric Pilloud, directeur DDIS
Adresse: ECA, Av. du Grey 111, case postale, 1001 Lausanne
sdis-actualites@eca-vaud.ch

Rédaction: Michael Werder,
Claudia Dormeier Freire, chargée de communication.

Conception graphique et mise en page: Raul Minello, Pixel Factory

Crédits photos: pp. 1, 4 et 5: SDIS Morget;
p. 2: Image générée par IA; p. 3: GVJSP; p. 6: Groupe de travail
développement PTF; pp. 7-8: ECA/S. Bovard.


EN BREF

Les batteries au lithium: un danger potentiel important

Les batteries au lithium sont l'un des éléments les plus courants de ce que l'on appelle le stockage stationnaire d'énergie. On en trouve en effet aussi bien dans les smartphones que dans les véhicules 100% électriques ou hybrides, tout comme dans des bâtiments (habitations, data center, etc.), c'est-à-dire dans des systèmes mobiles et des systèmes fixes.

Ces dispositifs présentent un certain danger. Dans certaines conditions, un emballement thermique peut survenir, ce qui, pour les pompiers appelés à intervenir, constitue une source importante de dangers: chimiques (contacts cutanés corrosifs, toxicité des fumées), mécaniques (projection d'éléments en fusion), thermiques (jets de flammes, très hautes températures) et explosifs (atmosphère explosive en cas de dégazage des batteries).

En cas d'intervention, afin de permettre aux pompiers vaudois d'affronter ces problèmes dans les meilleures conditions, l'ECA Vaud a élaboré une doctrine cantonale qui couvre aussi bien les aspects théoriques que pratiques de l'intervention et constitue de ce fait le cadre de référence pour la défense incendie et de secours.

Des fiches d'aide à la décision sont également éditées, avec les éléments réflexes à appliquer en fonction des types de batteries et des situations rencontrées. 

**Différents moyens
auxiliaires sont
disponibles sur la
plateforme Disegno:
<https://disegno.118-vaud.ch/> (rubrique
Mes documents
/ Documentation
opérationnelle à
Doctrines + Aide à la
décision).**



JSP vaudois: nouvelles perspectives

MICHAEL WERDER Il y a quelque temps, le politicien Stéphane Montangero avait déposé un postulat intitulé «L'engagement volontaire dans les SDIS ne doit pas attendre le nombre des années!»

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat vaudois encourage l'ensemble des acteurs concernés à pérenniser les groupes de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers), en ancrant formellement leur existence et en les mettant en lien avec les SDIS, ainsi qu'en leur offrant un cursus permettant d'intégrer facilement le service actif.

Il s'agira d'évaluer la possibilité de proposer aux JSP des formations qui leur permettront de faire activement le joint entre l'obtention de la Flamme 3 (dès 16 ans) et l'âge légal d'incorporation dans un SDIS. Par ailleurs, la mise à disposition de matériel ECA fourni aux SDIS et l'instauration d'un équipement uniforme pour l'ensemble des JSP vaudois seront aussi abordées. Elles seront cependant conditionnées à l'ancrage officiel des groupes de JSP à leurs SDIS respectifs.

Les objectifs du projet

Un groupe de travail a été mis sur pied afin de concrétiser cette volonté. Il est composé d'Alwin Dieperink et Romain Bonzon, président et vice-président du Groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers, du Major Eric Stauffer, représentant de la FVSP, du Major Alexandre Tharin et du Major Nicolas Houlmann, qui représentent les SDIS vaudois, ainsi que du Colonel Florian Cuche, Inspecteur cantonal, et du Capitaine Allan Müller, représentants de l'ECA.

«Ce groupe a pour mission de définir les buts du projet, puis de soutenir sa mise en œuvre. Il rendra également attentif aux avantages d'un regroupement et aux risques

encourus si celui-ci n'a pas lieu. Il faut toutefois savoir que ces regroupements prendront du temps, vu qu'ils devront tous être validés par les législatifs communaux», relève Alwin Dieperink. En parallèle, le groupe de travail s'attellera également à la mise en place d'un plan de formation pour les JSP ayant obtenu leur Flamme 3.

«Même si la relève au sein des SDIS ne s'inscrit pas directement dans ses attributions, la Division défense incendie et secours (DDIS) de l'ECA en fait une préoccupation majeure. L'activité des JSP constitue en effet un atout essentiel pour le recrutement et mérite d'être pleinement soutenue et valorisée», souligne Florian Cuche.

Les incitations à intégrer les SDIS

En obtenant la Flamme 3, les JSP se voient reconnaître l'équivalence avec la formation de base FB01. Ils peuvent donc intégrer directement un SDIS dès l'âge de 18 ans et poursuivre leur formation au sein des DAP et des DPS. «En ce sens, le fait de regrouper les JSP et les SDIS doit permettre une meilleure communication entre ces deux organisations. Cela fournira à chacune une meilleure vision des activités de l'autre et offrira également la possibilité d'organiser des formations complémentaires pour que les JSP puissent être opérationnels rapidement», explique le président du GVJSP.

Cela signifie aussi que l'ECA – et notamment la DDIS – a un réel intérêt à renforcer son appui aux JSP. «Toutefois, un soutien direct



à des associations privées n'est pas envisageable. A terme, seules les associations intégrées officiellement aux SDIS pourront donc bénéficier d'un subventionnement de l'ECA, qui pourrait prendre diverses formes (EPI, matériel, accès à certains cours ECAFORM). L'officialisation des sections permettrait aussi de clarifier et de régulariser l'usage du matériel et des véhicules mis à disposition des SDIS par l'ECA», annonce l'Inspecteur cantonal.

A l'heure actuelle, sur 30 groupes actifs, seuls quatre sont officiellement intégrés à un SDIS.

Communiquer

Jusqu'ici, le groupe de travail a privilégié la communication via des rencontres entre présidents de groupes JSP ou commandants des SDIS. Un état des lieux doit être réalisé afin de connaître précisément le nombre de sections et de SDIS intéressés par une intégration officielle. Le groupe de travail pourra ensuite les soutenir dans ces démarches. Le rattachement des sections de JSP aux SDIS offrira ainsi un cadre clair qui permettra de soutenir et de valoriser concrètement cette activité importante pour la relève des SDIS vaudois.

Morges, un an plus tard

MICHAEL WERDER Le 25 juin 2024, à environ 18 heures, un orage violent a frappé la région de Morges. Cet événement météorologique extrême a provoqué de très nombreuses inondations qui ont impacté toutes les communes du territoire d'intervention du SIS Morget. Retour sur un phénomène exceptionnel.

À peine une demi-heure après le début des événements et au vu de la gravité de la situation, un poste de commandement avancé (PCA) était mis sur pied dans la caserne des sapeurs-pompiers de Morges. A ce moment-là, plus de 150 interventions étaient répertoriées et en attente.

Les sapeurs-pompiers du SIS Morget ont très rapidement été appuyés par l'inspectorat cantonal d'une part et par des renforts accourus de tout le canton d'autre part, sans compter tous les partenaires feux bleus engagés.

Grâce à une collaboration des plus efficaces instaurée entre tous les intervenants, les conséquences de cet événement ont finalement pu être maîtrisées le mercredi 26 juin 2024, aux environs de 22 heures, permettant ainsi de libérer un bon nombre d'intervenants.

Des dégâts à large échelle

Les intempéries ont provoqué de nombreuses inondations dans des magasins, des sous-sols et des parkings souterrains. Des routes ont également été coupées et des passages sous-voies inondés et donc impraticables, ce qui a notamment rendu difficile l'accès des secours à certains lieux d'intervention. Il faut savoir qu'au pic de la crue, la rivière Morges a affiché un débit d'environ 45 000 litres d'eau à la seconde, contre les quelque 500 litres habituels.

Au final, plus de 1400 sinistres ont été recensés à Morges et ses alentours, sinistres qui ont causé des dommages pour 18 millions de francs à des biens mobiliers et immobiliers assurés par l'ECA.

Selon un spécialiste en météorologie, des précipitations aussi intenses n'ont jamais été mesurées dans la région morgienne. Il est en effet tombé l'équivalent d'un mois de pluie en l'espace d'une heure et demie.



Au pic de sa crue, la rivière Morges affichait un débit d'environ 45 000 litres d'eau à la seconde.

La gestion des premiers engagements

En raison des très nombreuses interventions simultanées devant être effectuées, une phase initiale de chaos était inévitable. «Dans un premier temps, il était en effet difficile d'obtenir un aperçu général de la situation et d'assurer un recensement exhaustif de toutes les interventions à réaliser», explique Thierry Charrey, Inspecteur responsable de la formation des sapeurs-pompiers vaudois, qui était commandant du SIS Morget au moment des intempéries.

Une fois la sectorisation du territoire impacté effectuée, il a été possible d'attribuer du personnel et des moyens à chacun des secteurs créés. Dans ce contexte, la gestion de la relève et l'engagement de nombreux renforts ont également constitué deux éléments essentiels de l'organisation des secours. Information importante à relever: aucun blessé n'a été à déplorer tout au long de cet événement hors norme.

Du côté de la Municipalité, les services de la Ville, en collaboration avec la Police Région Morges, ont sécurisé les secteurs les plus touchés dès la survenue de l'événement. Des contrôles ont également été réalisés

sur les réseaux d'eau, de gaz et d'électricité, ne révélant heureusement pas d'importants dégâts.

Les SDIS savent faire face

Il faut savoir que les SDIS sont formés à la gestion d'événements multiples et à l'utilisation du matériel spécifique à chaque type d'intervention. Une amélioration est bien entendu toujours possible et des enseignements peuvent constamment être tirés d'engagements de ce genre, mais il faut garder à l'esprit qu'un phénomène d'une telle ampleur reste extraordinaire et relativement rare et que s'il peut être pris comme exemple, il ne devrait toutefois pas être considéré comme étant une généralité.

Les succès rencontrés et le potentiel d'amélioration

«Parmi les éléments très positifs relevés à cette occasion, je peux évoquer l'entraide non seulement entre tous les partenaires de la sécurité, mais également avec les citoyens et les citoyennes, ainsi que les renforts cantonaux. La rapidité de livraison du matériel complémentaire et la présence au PCA de l'Inspecteur cantonal ont également constitué des éléments particulièrement favorables.

En ce qui concerne les améliorations à apporter, il y a notamment le fait d'arriver à sectoriser plus rapidement le territoire impacté pour avoir une vue d'ensemble, de limiter les communications au strict minimum entre le terrain et le PCA, de nommer rapidement un responsable de la logistique sur le terrain et d'organiser les relèves dans des délais raisonnables», déclare Thierry Charrey.



1400 sinistres ont été recensés dans la région de Morges; ils ont causé des dommages pour 18 millions de francs.



Des précipitations aussi intenses n'ont jamais été mesurées. Il est tombé l'équivalent d'un mois de pluie en une heure et demie.

Les mesures complémentaires

En matière d'interventions «événements naturels», il s'est avéré que la gestion du PCA en interne au SDIS devait être quelque peu adaptée, ce qui a d'ores et déjà été fait. Quant à l'acquisition de matériel complémentaire spécifique à ce type d'interventions, elle est en cours de validation par l'ECA Vaud.

Pour ce qui concerne la prévention dans le domaine des «événements naturels», des projets de mesures collectives sont en discussion dans les communes, ainsi qu'avec le canton.

Il faut savoir qu'au niveau de l'ECA Vaud, il existe un fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels, fonds qui permet aux propriétaires immobiliers de financer des mesures de prévention individuelles, c'est-à-dire directement au niveau des bâtiments potentiellement impactés.

Dès la survenance des événements de juin 2024 et suite à une conférence promouvant cette prestation en juin 2025, 80 propriétaires se sont approchés de l'ECA Vaud pour bénéficier de ce fonds.

Ensemble nous sommes plus forts

«Je tiens ici, en tant qu'ancien commandant du SIS Morget, à relever l'excellent travail et la précieuse collaboration de chacune et chacun des intervenants engagés qui montrent une fois de plus qu'ensemble nous sommes plus forts et que l'entraide est primordiale sur des événements de cette ampleur», conclut Thierry Charrey. ///

Projet Rama III, une nouvelle dimension

MICHAEL WERDER Le plateau technique de formation (PTF), implanté à La Rama, a été mis en service en 2014. Il comporte notamment une piste d'entraînement à la protection de la respiration, des salles de théorie, ainsi qu'un garage pour les véhicules lourds. Afin de s'adapter à l'évolution constante des situations d'intervention, le PTF a fait – et fera encore – l'objet de nombreuses adaptations.

En effet, depuis sa mise en service, le plateau technique de formation a connu de nombreux développements, notamment avec la construction d'un bâtiment multi-usage en 2019. En 2023, une nouvelle étude de projet a été lancée dont l'objectif est d'agrandir le volume de progression pour feux en milieu confiné de l'installation.

Une structure largement exploitée

De nombreuses entités font usage du PTF dans le cadre de leurs formations. Il s'agit notamment des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels vaudois.

«Ce sont environ 240 nouveaux porteurs d'appareils de protection respiratoire (APR) qui sont formés chaque année dans ce centre de formation dédié au système feu, sans compter les quelque 720 porteurs d'APR qui y pratiquent de la formation continue et qui maintiennent ainsi leurs acquis dans le domaine des feux en milieu confiné» explique Erik Simecek, officier SDIS responsable méthodologique du plateau technique de formation.

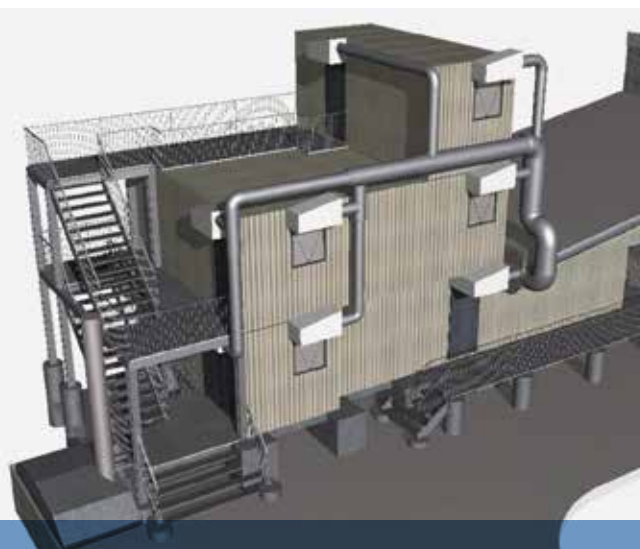
Une évolution constante

Le contexte des interventions évoluant sans cesse, il s'agit également d'adapter les formations afin notamment de permettre aux sapeurs-pompiers de disposer d'outils performants leur permettant de s'exercer dans des conditions les plus proches possibles de la réalité. Dans ce contexte, le développement d'outils méthodologiques destinés à la formation dans le domaine de la protection de la respiration constitue une véritable priorité.

Par ailleurs, l'optimisation de la gestion logistique et de celle du matériel, entre autres en ce qui concerne la décontamination, fait également partie intégrante de l'évolution du PTF.

Les forces et les faiblesses de la situation actuelle

A l'heure actuelle, le caisson de progression offre l'avantage de ne nécessiter que peu de personnel encadrant et relativement peu d'entretien. Il est simple



Le plateau technique, mis en service en 2014, a connu de nombreux développements. Ses nouveaux objectifs sont d'offrir un catalogue de scénarios plus complet, comportant entre autres la possibilité de progresser horizontalement et verticalement, de pratiquer l'attaque transitoire, d'engager la ventilation, d'utiliser le système Cobra ou encore d'entraîner le forçage de portes.

à utiliser et constitue un outil pédagogique parfaitement adapté au premier niveau de base de la protection de la respiration.

Par contre, en l'état, il n'offre aucune possibilité d'évolution et – étant axé uniquement sur le traitement des passages de portes et du ciel gazeux dans le cadre d'une progression horizontale – les scénarios qu'il est possible d'y jouer sont limités. N'étant pas représentatif d'un volume réel, il n'est pas non plus adapté au perfectionnement dans le domaine de la protection de la respiration.

L'avenir

Les objectifs du projet en cours sont donc d'offrir un catalogue de scénarios plus complet, comportant entre autres la possibilité de progresser horizontalement et verticalement, de pratiquer l'attaque transitoire, d'engager la ventilation, d'utiliser le système Cobra ou encore d'entraîner le forçement de portes.

Diverses variantes étudiées

Le groupe de travail mis sur pied pour étudier le développement du PTF a élaboré plusieurs variantes. Celle qui a finalement été validée par le comité directeur comporte plusieurs éléments clés. Elle prévoit l'agrandissement du rez-de-chaussée avec un foyer ouvert supplémentaire, d'un R+1 et R+2 avec des volumes de recherches, des portes de forçement et des foyers mobiles.

L'intégration de l'extension des volumes de progression

Cette intégration vise à atteindre plusieurs objectifs: définir des scénarios d'utilisation de l'installation, élaborer un concept de sécurité, déterminer les effectifs nécessaires en fonction des scénarios et de la sécurité, intégrer les scénarios définis dans les cours cantonaux et spécifier les besoins en termes de formations et de ressources supplémentaires. Le but final est d'offrir de nouvelles possibilités de formation aussi bien au niveau cantonal qu'extra-cantonal.

La mise en service du «nouveau» plateau technique de formation est prévue en principe au printemps 2026. ///

EN BREF

Un nouvel outil dans la lutte contre les feux de forêt

Le CCFM (Camion Citerne Feux de Forêt Moyen), utilisé depuis de nombreuses années dans les concepts feux de forêt chez nos voisins, est le premier sur le canton de Vaud.

Ce véhicule tout-terrain polyvalent et robuste est spécialement conçu pour lutter contre les incendies en milieu naturel. Doté d'une citerne de 3 500 litres d'eau utilisable pour l'extinction, y compris lorsque le véhicule est en mouvement, il dispose de 500 litres réservés à l'autoprotection du véhicule et du personnel.

Sa garde au sol et ses quatre roues motrices lui confèrent de très bonnes capacités de franchissement indispensables pour évoluer sur des terrains accidentés. Il peut ainsi être engagé dans les opérations de lutte contre le feu en milieu naturel et d'événements généralisés. Il constitue un engin clé du dispositif opérationnel.

À terme, l'ECA prévoit de disposer de 4 véhicules de ce type sur le canton de Vaud. ///

LE CCFM EN CHIFFRES

Longueur: 6,47 m

Largeur: 2,50 m

Hauteur: 3 m

Poids: 14 t

Citerne pour extinction: 3500 l

Citerne pour autoprotection: 500 l



POUR EN SAVOIR PLUS...



EN BREF

ProSDIS AD2: une équipe engagée

L'administration des SDIS n'est pas toujours aisée pour les états-majors. En effet, gérer le personnel, les structures, les exercices, les formations est une tâche complexe. Dans ce domaine, l'ECA met à disposition des outils performants, qui évoluent en permanence et ont pour vocation de faciliter le travail administratif.

Un véritable couteau suisse

ProSDIS AD2 est un projet stratégique initié en 2020 qui a pour objectif de remplacer les logiciels tels qu'ECADIS, ECAWIN, MIR, WebEasy par le progiciel LODUR. Les nouveaux développements prévus visent à fournir, sur une plateforme réunissant les systèmes actuels, un outil puissant mais simple d'utilisation, destiné à répondre aux besoins administratifs du sapeur-pompier comme à ceux des instances.

De la convocation aux exercices, en passant par la gestion des compétences d'intervention, de la note de frais personnelle à la participation financière cantonale, de l'annonce d'une perte de matériel aux commandes auprès des fournisseurs centraux, tout pourra être réalisé au moyen de cet instrument décemment polyvalent.

Une équipe multidisciplinaire

Ce projet, piloté par un COPIL, est composé de représentants de la direction en charge de la supervision stratégique et décisionnelle. José De Almeida, chef de projet, et son état-major, supportent l'entier du projet en s'appuyant sur différents comités (technique/fonctionnel) pour soutenir et garantir sa réalisation. Ces comités ont à leur tête un responsable, Dan Loup pour le COTECH et Yves Schlienger pour le COFONC.

Un état-major est également constitué en soutien au chef de projet. Il est formé de Jean-Yves Corre (assurance qualité et coordination), Ygor Melly (gestion du changement et liaison partenaires), Christine Krattinger (suivi administratif), lesquels prennent activement part aux différentes séances de travail.

La communication: facteur de succès

L'ensemble des acteurs est mobilisé afin d'atteindre les objectifs fixés par la direction. Ce projet vise à garantir toutes les fonctionnalités dans un souci de qualité. Le calendrier sera adapté en conséquence afin de suivre cette exigence. Un audit sécurité est actuellement en cours. Ce dernier est destiné à identifier suffisamment tôt d'éventuelles problématiques touchant à la sécurité et ainsi à les corriger le cas échéant avant la mise en production. Ceci impacte le déroulé normal du projet. Les résultats de cet audit sont attendus pour fin novembre.

La prochaine communication s'opérera sur différents vecteurs tels que des capsules vidéos, des articles, voire des démonstrations pratiques sur des modules traitant de la gestion du matériel ou de la formation, et ce à l'intention des utilisateurs. ///



De gauche à droite: Yves Schlienger, Christine Krattinger, José De Almeida et Ygor Melly.